

### **Disc Blu-Ray une forte taxe Ã la copie**

#### **Console**

PostÃ© par : JerryG

PubliÃ©e le : 28/5/2008 0:00:00

Rien n'Ã©chappe Ã la vigilance de [la commission Albis](#) qui se penche sur le cas du Blu-Ray, le remplaÃ§ant unique de notre bon vieux DVD alors, il sera aussi soumis Ã la [taxe pour la copie privÃ©e](#) et compte tenu de sa capacitÃ© de stockage, [l'addition sera en consÃ©quence](#), exorbitante.

Les amateurs de stockage sur le disc Blu-Ray risquent bien de pleurer toutes les larmes de leur corps, bien que pour l'instant rien n'ait Ã©tÃ© officialisÃ©, un frison glacial commence Ã envahir la toile, la rumeur prÃ©tend que la taxe Ã la copie privÃ©e pour ce support de la Next-Gen va atteindre des sommets, plus de **3** euros par disque, dicit [AV-HD](#).



**La commission Albis** chargÃ©e de fixer les rÃ©munÃ©rations Ã appliquer aux supports numÃ©riques de la Next-Gen devrait se prononcer dans les prochains jours et comme le Blu-Ray fait partie justement des supports numÃ©riques, il n'Ã©chappera pas Ã l'impÃ¢t pour la redevance pour les ayant droits, pas de jaloux au sein des supports numÃ©riques.

Les ayant droits voient donc une nouvelle manne bÃ©nÃ©frique dans la taxation du Blu-Ray.

#### **Plusieurs questions restent nÃ©anmoins sans rÃ©ponses pour l'instant :**

- Faut-il taxer en fonction de l'oeuvre en haute dÃ©finition (50 Go)
- Faut-il taxer en fonction du nombre d'oeuvres, mais de moins bonne qualitÃ© ?

Toujours est-il qu'avec une taxe de **3.10** euros par disque, qui reprÃ©sente tout de mÃªme prÃ©s de **20 %** de son prix d'origine dans notre beau pays, ce sont les e-Marchands Ã©trangers qui vont applaudir des 2 mains, en pensant que la France est vraiment un beau pays !

Ã